

#### **4.2.5. Amphibiens et Reptiles**

Sept batraciens et trois reptiles figurant dans les annexes de la Directive Habitats sont représentés en Wallonie et traités dans le rapport 2013. Seuls le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) figurent aux annexes II et IV. Les autres sont repris à l'annexe IV (l'Alyte accoucheur, *Alytes obstetricans*, le Crapaud calamite, *Bufo calamita*, la Grenouille de Lessona, *Rana* ou *Pelophylax lessonae*, la Coronelle lisse, *Coronella austriaca*, le Lézard des murailles, *Podarcis muralis*, et le Lézard des souches, *Lacerta agilis*) ou à l'annexe V (la Grenouille rousse, *Rana temporaria* et la Grenouille verte, *Rana* ou *Pelophylax kl. esculenta*). La Grenouille rieuse (*Rana* ou *Pelophylax ridibunda*), également citée à l'annexe V, n'a pas été évaluée sur le territoire wallon car sa présence résulte d'introductions humaines.

#### **Méthodologie**

##### *Sources des données*

Les données proviennent de sources diverses: du Groupe de Travail Raînne (au sein de Natagora), actif depuis 1985, des bases de données des systèmes d'encodage en ligne de l'« OFFH » (gérée par le DEMNA) et « Observations.be » (gérée par Natagora), opérationnels depuis 2008 et 2009, respectivement.

Un ouvrage de synthèse relatif à l'herpétofaune wallonne est disponible (Jacob *et al.* 2006).

##### *Répartition, distribution*

L'aire de répartition a été établie sur base des données de distribution relatives aux six dernières années (2007 – 2012) pour toutes les espèces. La distance minimale choisie pour établir une césure (« gap distance ») fut de 40 km pour toutes les espèces, soit 10 km en moins que la valeur recommandée dans le guide méthodologique pour les amphibiens et reptiles. La tendance à court terme (12 ans) a été estimée en comparant les aires de répartition obtenues à partir des données de la période 2007 à 2012 et de celles de la période de 2001 à 2006 et à long terme en comparant celles des périodes 1989-2000 et 2001-2012, lorsque l'information était suffisante.

##### *Populations*

Aucune estimation précise d'effectif n'étant généralement disponible pour les batraciens et reptiles, dont les populations sont en général difficiles à recenser, les populations ont été le plus souvent estimées par le nombre de mailles de 1 km<sup>2</sup> occupées (quadrillage IFBL) au cours des six dernières années (2007- 2012) multiplié par la moyenne du nombre d'individus recensés par maille, elle-même calculée à partir des nombres maximaux d'individus comptés. Ceci a été pris comme valeur minimale et un facteur multiplicatif de correction, tenant compte de la détectabilité imparfaite des effectifs de population a été utilisé pour fournir une valeur maximale, de façon à obtenir une fourchette. Dans le cas du Lézard agile, les résultats de comptages systématiques ont été utilisés et corrigés pour la détectabilité (fourchette).

Les tendances à court terme et (parfois) à long terme ont été estimées de manière approximative, en comparant les nombres de mailles de 1 km<sup>2</sup> IFBL occupées au cours de la première moitié et la seconde moitié des périodes 2001 à 2012 et 1989 à 2012, ceci en prenant en compte au mieux la variation de l'effort d'échantillonnage dans le temps et l'espace.

### *Habitats*

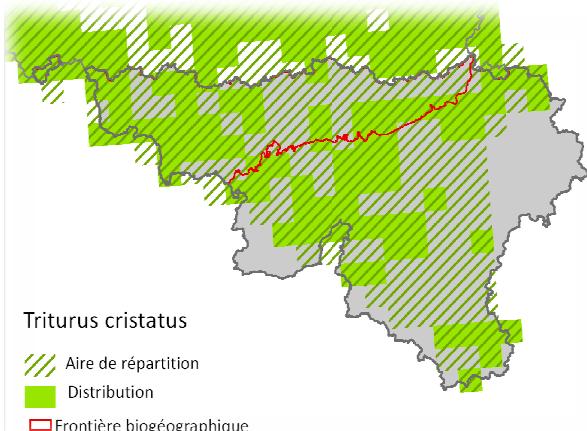
Des données précises n'étant pas disponibles concernant les surfaces d'habitat occupées par les amphibiens et reptiles, ces valeurs ont été obtenues en prenant le nombre de mailles de 1 km<sup>2</sup> IFBL occupées au cours de la période 2007 à 2012 et en considérant que la totalité de la surface est utilisée par l'espèce. La qualité d'habitat a été estimée par jugement d'expert. De même, une fourchette a été estimée pour les surfaces d'habitat favorables des mêmes espèces. Les tendances ont été estimées par jugement d'expert à court terme (12 ans) et parfois à long terme (24 ans).

### **Appréciation générale**

Une seule espèce d'amphibien est considérée en état de conservation favorable, la Grenouille rousse, un amphibien encore largement répandu en Wallonie. Toutes les autres espèces sont en statut défavorable, soit inadéquat (U1), soit mauvais (U2). Quatre espèces (ou groupes d'espèces) sont en situation préoccupante, du fait de populations en déclin et/ou trop clairsemées et fragmentées en Wallonie : le Triton crêté, l'Alyte accoucheur, le Crapaud calamite et le Sonneur à ventre jaune. Ce dernier, qui avait presque disparu du territoire, fait l'objet d'une opération d'élevage et de réintroduction en cours, alors que les trois autres sont visés par des mesures locales de création de mares adaptées dans divers sites à travers le territoire wallon. Ces mesures restent pourtant insuffisantes pour inverser la tendance globale et l'extension de celles-ci serait souhaitable. Les Grenouilles verte et de Lessona sont en situation inadéquate (U1), notamment du fait de l'introduction de la Grenouille rieuse qui s'hybride et entre en concurrence avec elles. Toutefois le statut de ces deux espèces reste à préciser en raison des difficultés de détermination de ces grenouilles sur le terrain.

En ce qui concerne les reptiles, aucune espèce ne présente un état de conservation favorable. Le Lézard agile, dont les populations fragmentées ne se trouvent qu'en Lorraine belge, est dans une situation jugée précaire (U2). La situation de la Coronelle lisse est considérée comme mauvaise (U2) en région atlantique, où elle possède des populations marginales, alors qu'elle est évaluée « inadéquate » (U1) en région continentale où elle est encore assez largement répandue mais soumise à des pressions et menaces importantes, en particulier le long des voies de chemin de fer.

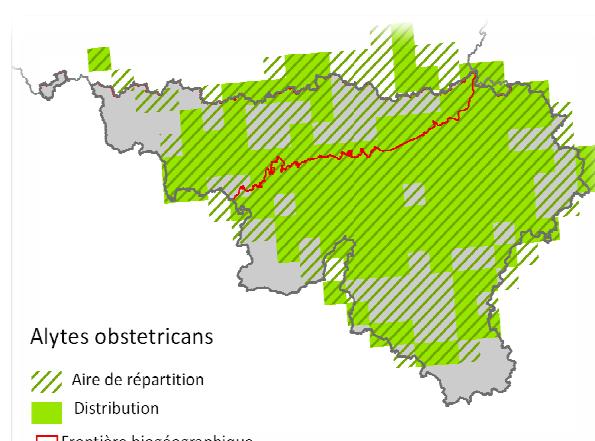
## 1166- le Triton crêté *Triturus cristatus* (Annexe II-IV)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	U2-	U2x	U2-	U2	-
CONT	FV	U2-	U1-	U2x	U2	-
Facteurs explicatifs						

*Le Triton crêté est un amphibiens encore largement répandu en région atlantique, ainsi qu'en région continentale (hormis l'Ardenne). Les populations subissent un déclin notable et les ensembles populationnels (méta-populations) apparaissent souvent insuffisants pour assurer leur survie à long terme. Par ailleurs, la qualité des habitats de reproduction se dégrade souvent, en particulier du fait des empoisonnements de mares. Malgré des opérations locales de conservation, restauration ou création de mares de reproduction, l'avenir de l'espèce semble plutôt globalement négatif, à moins de généraliser ces mesures à l'ensemble de son aire de répartition.*

## 1191– le Crapaud accoucheur Alytes obstetricans(Annexe IV)

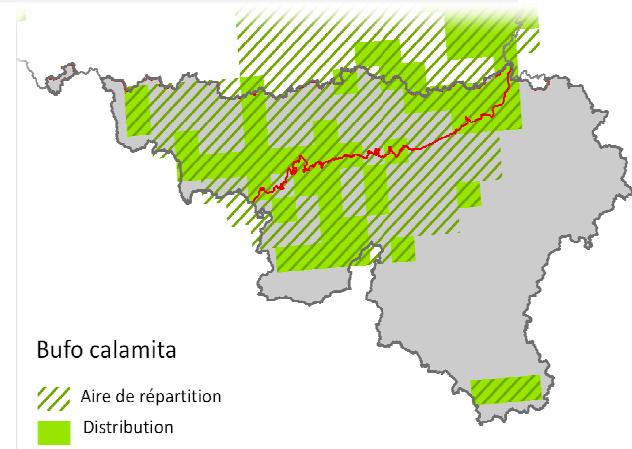


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	U2-	U1=	U2-	U2	-
CONT	FV	U2x	U1x	U2x	U2	-

### Facteurs explicatifs

*La Wallonie a une responsabilité particulière vis à vis du crapaud accoucheur car elle abrite un des plus importants réservoirs populationnel de cet amphibiens dont la distribution est limitée au sud-ouest de l'Europe. Bien qu'encore largement répandu chez nous, il a toutefois subi un déclin assez net de ses populations au cours des années récentes et les réseaux de populations sont aujourd'hui trop lâches et clairsemés dans divers secteurs, aussi bien en région continentale qu'atlantique, pour assurer leur survie à long terme. L'incidence d'une maladie fongique connue pour avoir décimé de nombreuses espèces d'amphibiens à travers le monde est entre autres avancée, un cas ayant été mis en évidence près de Marche-en-Famenne en 2010, mais d'autres facteurs interviennent peut-être et les causes du déclin en cours surtout dans les villages et bocages restent assez mystérieuses.*

## 6284– le Crapaud calamite *Bufo calamita* (Annexe IV)

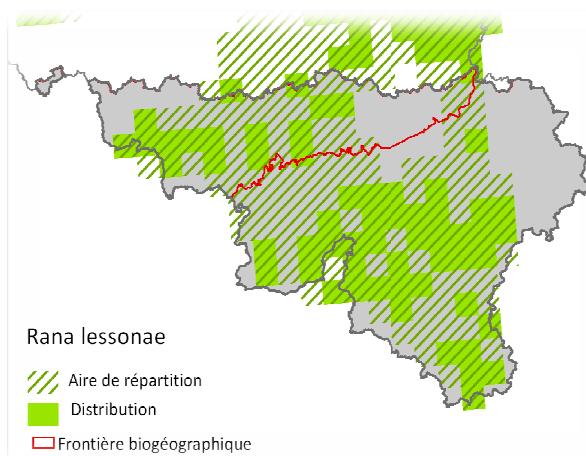


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	U2-	U1-	U2-	U2	-
CONT	FV	U2-	U1=	U2-	U2	-

### Facteurs explicatifs

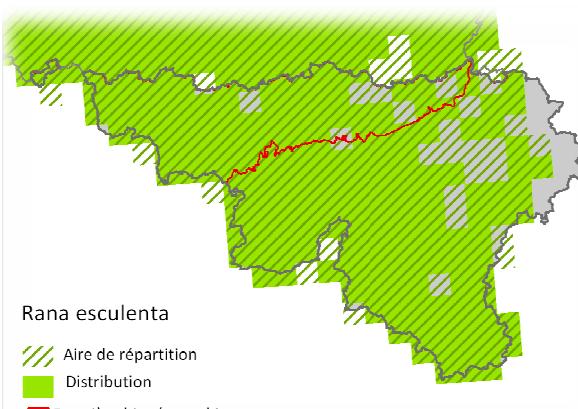
*Le Crapaud calamite présente des populations clairsemées et insuffisamment connectées en Wallonie, ce qui rend leur survie à long terme incertaine, en région continentale comme atlantique. Ses habitats, principalement d'origine industrielle, présentent un statut très précaire et des destructions ont été enregistrées en région atlantique, sans compensation vraiment équivalente.*

## 1207– la Grenouille de Lessona *Rana lessonae* (Annexe IV)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	X	X	U1x	U1x	U1	X
CONT	X	X	U1x	U1x	U1	X
Facteurs explicatifs						
<p><i>L'aire et l'importance précise des populations de la Grenouille de Lessona sont difficiles à cerner du fait des difficultés d'identification au sein du complexe des grenouilles vertes. Les populations de cette espèce sont menacées par l'extension de la Grenouille rieuse (<i>R. ridibunda</i>), introduite chez nous, qui la concurrence et avec laquelle elle s'hybride.</i></p>						

## 1210- la Grenouille verte d'Europe Rana kl. esculenta (Annexe V)

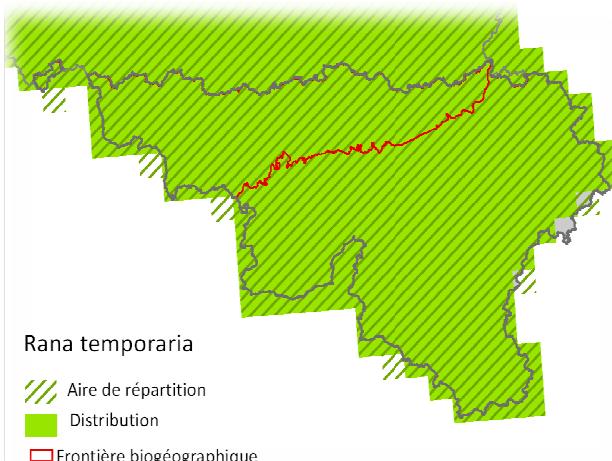


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	X	U1x	X	U1	X
CONT	FV	X	U1x	X	U1	X

### Facteurs explicatifs

*La Grenouille verte est largement répandue en Wallonie et les populations peuvent encore être localement importantes (quoique difficiles à évaluer précisément en raison des difficultés de détermination avec les autres espèces du même groupe). Toutefois, elles sont menacées par l'extension de la Grenouille rieuse (*R. ridibunda*), introduite chez nous, qui la concurrence et avec laquelle elle s'hybride.*

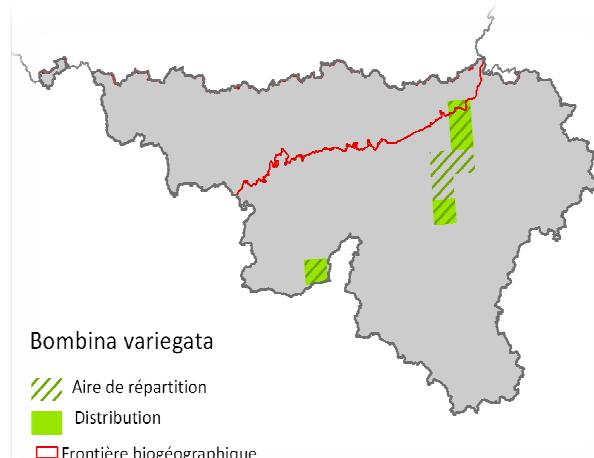
## 1213 – la Grenouille rousse *Rana temporaria* (Annexe V)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	FV	FV	FV	FV	
CONT	FV	FV	FV	FV	FV	
Facteurs explicatifs						

*La Grenouille rousse est présente dans toutes les parties du territoire et les populations y sont généralement bien fournies. Elle trouve encore des habitats de reproduction nombreux en forêt et aussi dans les zones bocagères et les destructions locales sont compensées (au moins en partie) par les nombreuses créations de nouvelles mares. Les données disponibles ne permettent pas de déceler un déclin significatif des populations et aucune menace importante ne semble peser sur l'espèce à ce jour. Son avenir est de ce fait considéré comme favorable.*

## 1193- le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* (Annexe II- IV)

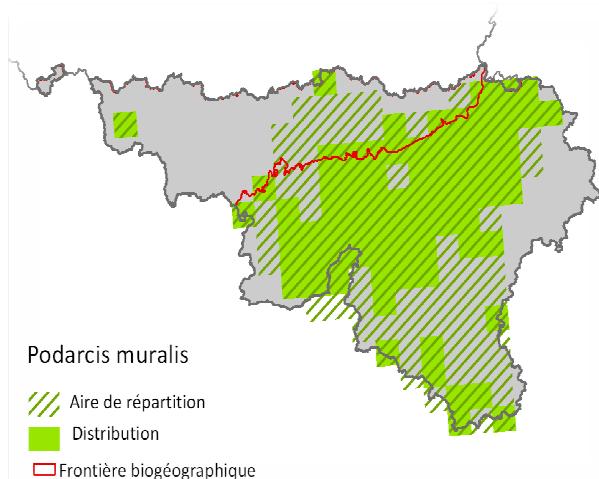


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
CONT	U2x	U2x	U1x	U2+	U2	X

### Facteurs explicatifs

**Le Sonneur à ventre jaune, un petit crapaud aux populations très réduites (en Ardenne et Famenne) et proche de l'extinction en Wallonie, fait actuellement l'objet d'un programme de sauvetage par élevage et réintroduction dans un camp militaire. Il est toutefois trop tôt pour pouvoir évaluer le succès de l'opération et la viabilité des populations réintroduites, même si les premiers résultats semblent prometteurs. L'aire et les populations restent, à ce stade, insuffisants pour garantir un maintien à long terme et la poursuite de l'opération dans d'autres sites proches, voire son extension à d'autres parties du territoire, sont souhaitables.**

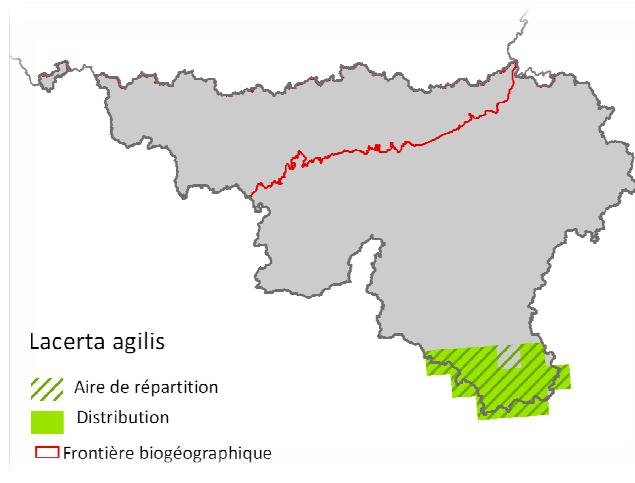
## 1256- le Lézard des murailles *Podarcis muralis* (Annexe IV)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	U1-	U1-	U1-	U1+	U1	X
CONT	FV	FV	U1x	U1+	U1	+
Facteurs explicatifs						

*Le Lézard des murailles est répandu surtout dans les milieux rocheux des vallées chaudes de la Meuse et ses affluents (Ourthe, Lesse, Viroin, Bocq, Hoyoux...), en région continentale, où les populations sont assez bien fournies. Il est plus localisé en Lorraine et en région atlantique, où il est surtout lié aux milieux anthropiques (chemins de fer, carrières, murs de pierre...), où les populations sont plus modestes et précaires et où les pressions et menaces sur les habitats sont plus importantes.*

## 1261- le Lézard des souches *Lacerta agilis* (Annexe IV)

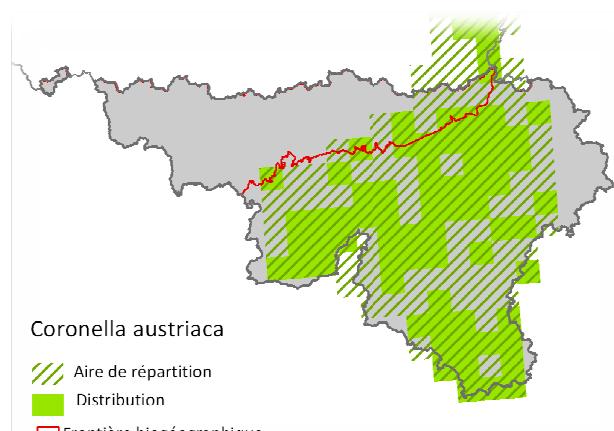


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
CONT	FV	U2+	U1x	X	U2	+

### Facteurs explicatifs

En Wallonie, le Lézard des souches ne se rencontre qu'en région lorraine. La majorité des populations qui subsistent sont isolées et présentent des effectifs insuffisants pour garantir leur viabilité à long terme. La qualité des habitats est variable et en général soumise à des pressions et menaces importantes, en particulier le long des voies de chemin de fer. Certaines restaurations entreprises dans le camp militaire de Lagland semblent avoir eu des résultats initiaux positifs, mais l'évolution récente est incertaine faute d'une gestion suffisante et de l'intensification des activités militaires.

## 1283- la Coronelle lisse *Coronella austriaca* (Annexe IV)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	U1x	U2x	U2x	U2x	U2	x
CONT	FV	U1-	U1x	U1-	U1	-
Facteurs explicatifs						

*L'aire de distribution de la Coronelle lisse est très large en région continentale, mais très limitée et marginale en région atlantique. Les populations de ce serpent thermophile ont enregistré un déclin net en Ardenne. La tendance au nord de la Meuse n'est pas connue, mais les populations y sont trop réduites et non viables à long terme. Les habitats favorables ont régressé en région continentale, puis ont augmenté à nouveau suite à l'action de certains projets Life, en particulier. Des menaces sérieuses pèsent toutefois sur d'importantes populations situées le long de voies ferrées en cours de rénovation.*